



## POLITIQUE RELATIVE AU QUESTIONNAIRE DU MANUFACTURIER SUR LES NORMES (QMN)

---

Approuvée par résolution du conseil de l'Association des manufacturiers de menuiserie architecturale du Canada (« **AWMAC** ») et adoptée et entrée en vigueur le 27 avril 2021.

### 1. QU'EST-CE QUE LE QMN?

Le Questionnaire du manufacturier sur les normes (QMN) est géré par l'AWMAC et il se compose de questions à choix multiple dans le but de vérifier la compétence d'un membre manufacturier de l'AWMAC relativement aux NORMES de l'AWMAC<sup>1</sup> en vigueur et au Service d'inspection et de garantie (SIG) de l'AWMAC. Pour réussir le QMN, le membre doit obtenir la note minimum de 95 %.

### 2. QUI DOIT RÉPONDRE AU QMN?

Au moins un propriétaire ou gestionnaire dans l'entreprise d'un membre manufacturier doit répondre avec succès au QMN en usage. La réussite du QMN :

- a. constitue une exigence du maintien de l'adhésion en règle;
- b. permet de vérifier que le membre manufacturier possède une bonne compréhension des NORMES de l'AWMAC;
- c. accorde au membre manufacturier la possibilité de recevoir la garantie du SIG de l'AWMAC pour les projets dont la soumission a lieu après la date d'entrée en vigueur des NORMES de l'AWMAC (le 1<sup>er</sup> septembre 2021 dans le cas des NNAMA 4.0); et
- d. reconnaît aux personnes qui ont répondu au Questionnaire d'agrément de l'inspecteur (QAI) la conformité avec le QMN.

Les non-membres ne sont pas autorisés à répondre au QMN.

Veuillez prendre note que la personne qui répond au QMN est celle qui est titulaire de l'attestation de réussite du QMN, et non l'entreprise du membre manufacturier. Dans le cas où la ou le titulaire de l'attestation de réussite du QMN quitte l'entreprise du membre manufacturier, cette personne doit en informer l'AWMAC par courriel à [exams@awmac.com](mailto:exams@awmac.com).

### 3. QUELLE EST L'ÉCHÉANCE POUR RÉPONDRE AU QMN?

- a. Nouveaux membres manufacturiers – dans le délai prescrit par votre section régionale de



l'AWMAC conformément au processus d'adhésion.

- b. Membres manufacturiers actuels – dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur de toute nouvelle édition des NORMES de l'AWMAC ou selon les exigences de l'AWMAC (le 1<sup>er</sup> décembre 2021 dans le cas des NNAMA 4.0).

#### 4. COMBIEN COÛTE LE QMN?

- a. Dans le cadre des avantages à nos membres, le QMN est GRATUIT pour tout le personnel des membres manufacturiers, y compris les mises à jour ou les nouvelles versions du QMN.
- b. Il n'y a aucune limite au nombre de personnes au sein de l'entreprise d'un membre manufacturier qui peuvent répondre au premier QMN, y compris les mises à jour ou les nouvelles versions du QMN.

#### 5. COMMENT DOIS-JE PROCÉDER POUR OBTENIR LE QMN ET Y RÉPONDRE?

- a. Envoyez un e-mail à [exams@awmac.com](mailto:exams@awmac.com) pour demander à recevoir le QMN.
- b. Si votre demande est acceptée, vous recevrez un courriel incluant le QMN auquel vous pourrez répondre.
- c. Répondez au QMN et retournez-le comme on vous l'indique dans le courriel.
- d. Si vous y répondez avec succès, vous recevrez une attestation de réussite en format électronique confirmant que vous avez réussi le QMN.
- e. En cas d'échec, vous pouvez vous reprendre et répondre au QMN une autre fois.

Si vous désirez de plus amples renseignements ou pour recevoir le QMN, veuillez en faire la demande à [exams@awmac.com](mailto:exams@awmac.com).

<sup>1</sup>Normes nord-américaines de menuiserie architecturale (NNAMA)